

FICHE DE PROJET

Informations Générales	
Code Projet: 00082761	
TITRE : Jeunes, Paix et Développement dans la Région de Tahoua	
Présentation du Projet (un paragraphe):	
Exécuté par la HACP et la CNCCAI, ce projet poursuit le renforcement des capacités institutionnelles et communautaire à prévenir et gérer les conflits et de soutenir la consolidation de la paix à travers la prévention et gestion des conflits, le relèvement des groupes vulnérables et l'appui au déminage humanitaire et contribution au programme de collecte d'armes illicites.	
SITE D'INTERVENTION	
Région Tahoua	
DURÉE DU PROJET (PERIODE DE COUVERTURE) : 2012-2013	
Démarrage	Avril 2013
Date escomptée d'achèvement :	Octobre 2014
FINANCEMENT 2012	
Budget 2013	650 000 USD
Principales Sources de financement 2012-2013	PNUD
Montants décaissés Date première avance	–
Dépenses effectuées et Taux de delivery	23 683 USD (14% delivery)
ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITES	
Cible 1 : <i>Les institutions nationales, régionales et communales sont renforcées en matière de prévention et de gestion des conflits et concourent à la consolidation de la Paix :</i>	
<ul style="list-style-type: none"> - La stratégie de communication pour la consolidation de la paix a été finalisée et sera mise en œuvre sur le plan national en 2013 - Atelier de formation des jeunes à la prévention et gestion des conflits réalisé à Gourè dans la région de Diffa. - Deux ateliers de formation réalisés en faveur des élus de la région de Diffa. 	
Cible 2 : <i>Les conditions de vie des populations affectées par les conflits notamment les jeunes et les femmes sont améliorées dans les communes de Nguigmi et Ngourti :</i>	
<ul style="list-style-type: none"> - Deux missions réalisées par la HCAP et le PNUD portant sur l'identification des besoins de relèvement communautaire des populations de Nguigmi et Ngourti notamment des jeunes et des femmes - Mise en œuvre d'activités pilotes de relèvement communautaire : <ul style="list-style-type: none"> • Appui à 6 coopératives de pêcheurs de la commune de Nguigmi • Appui aux jeunes des treize chefs lieux de la commune de Ngourti en postes de téléviseurs publics avec installation de panneaux solaire • Réhabilitation des deux (2) sites maraichères des Femmes de Bouleram et Yambal dans la commune de N'Nguigmi • Aménagement d'un site (1) maraîcher pour les populations vulnérables de la commune de Nouri • Octroi de subvention (AGR) à 800 femmes et jeunes des communes de Ngourti et Nguigmi 	

- Formation de 12 groupements (60 villageois dont 30 femmes) en vie associative, gestion des AGR, gestion non violente des conflits, citoyenneté et gestion des ressources naturelles
- Sensibilisation des 374 personnes dont 191 femmes, de 13 localités de groupements de chefferie de la commune de Nouri (représentants *des préfectures, de la mairie, des services techniques et des ONG*) dans les thématique de coexistence pacifique, citoyenneté et culture de la paix

Cible 3 : *Les bonnes pratiques de prévention des conflits sont identifiées, capitalisées et diffusées*

Une étude de cas sur l'expérience d'appui des groupements de jeunes et des femmes dans les communes de Nguigmi et Nouri a été développée en collaboration avec le département d'anthropologie de l'Université de Niamey. L'étude est à présent en cours de publication.

Cible 4 : *Les capacités de coordination au niveau régional sont renforcées et les conditions de vie des populations locales affectées par l'arrivée des réfugiés maliens et retournées du Mali Les appuis du PNUD ont favorisés :*

- La création de boutiques céréalières Tondkwindi et Banibangou ;
- L'accès aux sources d'eau Tondkiwindi et Abala ;
- Les petites fermes d'embouche Tondkiwind, Abala et Ayorou ;
- **Accès des femmes aux facteurs de production Tondkiwindi, Banibangou et Abala par le don de moulins à grains ;**
- **L'accès aux petits métiers et aux moyens de transport à Ayarou, Banibangou et Abala métiers pour les jeunes du village (don de ânes et charrettes pour le taxi brousse, formation professionnelle accélérée spécifiques aux besoins de la communauté...)**
- Des AGR ont été introduites auprès des aux groupements des femmes (maraichères/éleveurs) dans les villages ciblés tel que Banibangou, Tondkwindi, Abala. Plus de 500 femmes et 100 jeunes bénéficient de cette activité
- Création dans la commune d'Ayorou, 2 sites, un sur la rive gauche et un autre sur la rive droite du fleuve Niger emploient environ 150 jeunes (filles et garçons) de la commune. Il leur a été donné du matériel agricole, 5 motopompes, des semences céréalières et maraichères.

Cible 5 : *Les activités de lutte contre les mines et les armes illicites sont consolidées dans un plan national et la participation du Niger aux évènements internationaux de lutte contre les mines et les armes illicites est assurée*

- Le PTA a permis la location d'un siège pour l'unité de coordination du programme de la CNCCAI dans la région d'Agadez. A présent la cellule CNCCAI Agadez est fonctionnelle et opérationnelle, équipée et disposant de 5 staff.
- Le Niger a été représenté à la Conférence de International de New York sur le TCA
- La journée internationale sur la lutte anti mines est a été célébrée le 04 Avril 2013 dans le département de Tchirozerine, région d'Agadez
- Réalisation du Plan d'Action National Consolidé de lutte contre la prolifération et la circulation des armes légères et de petit calibre et le mines au Niger

Cible 6 : *Les zones minées sont identifiées et nettoyées et a sécurité des biens et des personnes dans la région Nord assurée*

- Les opérations de déminage dans la commune de Dabaga et Iferouane réalisés
- Réalisation de missions de suivi sur les lieux d'opération

CONTRAINTES ET OPPORTUNITES

Constraints :

- Retard dans la mise à disposition des fonds et démarrage du PTA
- La procédure de passation de marchés pour les travaux et les biens au profit des populations étant organisés souvent directement par les communes, les dossiers ne remontant pas au niveau du projet dans les meilleurs délais et cette lenteur est préjudiciable à la mise en œuvre efficace du projet
- Difficultés d'élaboration des rapports techniques et financiers de la part des communes bénéficiaires et retard dans la mise à disposition des fonds prévu dans les Lettre d'Accord